Le Sansevieria canaliculata *et le* Sansevieria Stuckyi,

par M. Henri Jumelle.

MM. Gérôme et Labroy ont, en 1903, revisé et décrit dans ce *Bulletin* un certain nombre de Sansevières qui étaient déjà, à cette époque, cultivées dans les serres du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Plus récemment, en 1915, M. N. E. Brown, dans le *Bulletin of Miscellaneous Information* de Kew, a publié une monographie détaillée du genre *Sansevieria.*

Malgré ces études, l'histoire de quelques espèces est encore incomplète; l'origine du *Sansevieria canaliculata* notamment est restée indécise, et les fleurs du *Sansevieria Stuckyi* étaient encore inconnues de M. Brown en 1915.

Les floraisons de plusieurs Sansevières, qui viennent d'avoir lieu au Jardin Botanique de Marseille, nous ont été une occasion d'apporter précisément une petite contribution à nos connaissances sur ces deux dernières espèces.

Les Sansevières qui ont fleuri simultanément dans nos serres sont : une touffe de *S. guineensis* Willd. (espèce que M. Brown ramène au *S. thyrsiflora* Thunb.); le *S. Cornui* Gér. et Labr. (qui, pour M. Brown, est le *S. senegambica*); deux pieds qui étaient étiquetés *S. cylindrica,* mais qui, d'après les inflorescences qui viennent de s'épanouir, ne sont certainement pas cette espèce, mais seraient plutôt le *S. Stuckyi;* un pied de *S. canaliculata*; enfin une touffe que nous apportait de Madagascar, en avril 1921 M. Dandouau, ancien Secrétaire Général de l'Académie Malgache. C'est, d'ailleurs, cette dernière plante qui a été le vrai point de départ de notre étude.

Sansevieria canaliculata. — Le *Sansevieria canaliculata* est cultivé de longue date dans les serres des Établissements botaniques, soit sous ce nom de *S. canaliculata* Carrière, soit encore sous celui de *S. sulcata* Bojer.

La synonymie de *S. canaliculata* et *S. sulcata,* admise en 1903 par MM. Gérôme et Labroy dans l'article cité plus haut, a été contestée par M. N. E. Brown dans sa monographie de 1915.

Il faut reconnaître que les conditions dans lesquelles ces deux plantes ont été jusqu'ici étudiées pouvaient donner lieu à ce désaccord.

L'espèce *S. canaliculata* fut créée et très succinctement décrite par Carrière, en 1861, dans la *Revue horticole,* d'après des exemplaires vivants, sans fleurs, cultivés au Muséum de Paris, où ils avaient été envoyés de

Bourbon en 1855 à l'occasion de l'Exposition universelle. La plante était supposée originaire de l'Afrique tropicale.

La description de Carrière passa inaperçue de Baker, qui, en 1898, dans la «Flora of Tropical Africa», ne mentionna pas l'espèce, alors qu'il décrivit — très incomplètement aussi, puisqu'il n'en connaissait pas, non plus, les fleurs — un *Sansevieria sulcata* Bojer.

Baker avait déjà, du reste, dès 1875, dans le «Journal of the Linnean Society» signalé ce *S. sulcata,* mais en l'identifiant alors à une autre espèce, pourtant bien différente, du Sud de l'Ouest-Africain, le *Sansevieria cylindrica* Bojer, introduit jadis à Maurice, où l'avait vu Bojer, et à Bourbon.

Mais l'auteur anglais avait donc ultérieurement reconnu son erreur, puisque, dans le «Flora of Tropical Africa», il sépare bien, cette fois, *S. cylindrica* et *S. sulcata.*

La courte diagnose qu'il donne de la seconde espèce a été faite d'après un exemplaire vivant des serres de Kew. Quant au pays d'origine Baker le dit inconnu, tout en pensant que c'est l'Afrique Orientale Allemande.

Et c'est cinq ans plus tard que MM. Gérôme et Labroy, en tirant de l'oubli le *S. canaliculata* de Carrière, le considérèrent comme synonyme de ce *S. sulcata.*

En fait, pour M. Brown, en 1915, cette synonymie reste acquise pour le *Sansevieria sulcata* décrit sous ce nom par Baker, car ce prétendu *S. sulcata* des serres de Kew serait bien un *S. canaliculata* Carr.; mais ce ne serait pas là le vrai *Sansevieria sulcata* Bojer, dont on ne connaît actuellement que deux spécimens authentiques, à défaut du type même de l'Herbier de Bojer, qui fut détruit par le feu à Maurice. Ces deux spécimens sont : une feuille détachée et un axe floral sans fleurs de l'Herbier de Kew; des feuilles et une inflorescence d'un échantillon de Boivin appartenant à l'Herbier du Muséum de Paris. D'ailleurs, d'après ce que nous écrivait en 1921 M. Stapf, la plante de Kew provient de l'Herbier Blackburn et fut donnée en 1863 par l'amiral Bowles, et il est fort probable que le premier donateur fut Boivin.

Or, d'après M. Brown, le *Sansevieria sulcata* Bojer représenté par ces deux échantillons de Kew et de Paris serait une espèce voisine du *Sansevieria canaliculata* Carrière, mais distincte, car les feuilles notamment — et c'est le caractère différentiel donné par M. Brown dans son Tableau synoptique de tous les représentants connus du genre — sont cylindriques dans les deux cas, mais à huit à neuf cannelures légères dans le *S. sulcata* et à cinq à six cannelures bien marquées (rarement plus) dans le *S. canaliculata.*

À quelque point de vue qu'on se place, morphologique ou géographique, la distinction ainsi faite par M. Brown ne nous semble pas justifiée.

Précisons d'abord que la plante que nous a apportée en avril 1921 M. Dandouau, et qui provenait de Mahilaka, au fond de la baie d'Ampasindava (en face de Nossi-Bé), où elle est très commune et connue sous le nom indigène de *votoposa*, est absolument identique aux pieds de *S. canaliculata* que nous possédons dans nos serres. C'est l'impression que nous avons eue dès le premier jour d'après les feuilles, et que la récente floraison de ce pied, en même temps que celle d'un de nos *S. canaliculata*, est venue confirmer.

De toutes les inflorescences qui se sont épanouies sur les espèces plus haut citées, celles du *votoposa* et de notre ancien *S. canaliculata* sont de beaucoup les plus petites. Les unes et les autres — car la même description leur convient — n'ont, au total, que 9 à 12 centimètres de longueur; l'axe, de 2,5 millimètres d'épaisseur, est nu sur 5 à 8 centimètres et porte dans cette région deux ou trois petites bractées membraneuses, ovales aiguës. Dans la partie florifère terminale, les fleurs, sur de courts pédicelles (3 millim.), sont ordinairement par deux, rarement par trois, isolées vers le sommet de l'axe. Les boutons sont blanc verdâtre, cylindriques, à peine renflés au sommet, qui est vert, longs de 2 centimètres, larges de 1 millimètre à 1,5 millimètre; ils exhalent une légère odeur de miel. Les fleurs ouvertes ont 3 centimètres environ de longueur totale; le tube périanthique a de 17 à 18 millimètres et est surmonté de lobes linéaires très légèrement spatulés, de 12 à 13 millimètres de longueur, avec extérieurement une bande verte médiane. Les six étamines atteignent à peu près le sommet des lobes, lorsque ceux-ci sont encore dressés. Le style, grêle, blanc, à très petit stigmate globuleux, dépasse à peine les anthères. L'ovaire est ovoïde.

Quant aux feuilles, elles sont, dans la plante de Mahilaka comme dans le *S. canaliculata*, vert foncé, longues seulement de 30 à 50 centimètres et larges de 10 à 15 millimètres vers la base; et elles présentent, en plus du léger sillon ventral, cinq à sept cannelures, ordinairement cinq, une ou deux autres n'apparaissant ordinairement en plus que dans la région basilaire des plus grosses feuilles.

Les caractères que nous indiquons pour ces inflorescences sont, au reste, ceux que nous retrouvons sur des inflorescences sèches que nous a récemment remises M. Perrier de la Bâthie et qui ont été cueillies à Mahilaka sur des pieds laissés à l'état sauvage. La seule différence est que certaines de ces inflorescences sont un peu plus grandes que celles obtenues dans nos serres, car la partie florifère peut avoir une longueur de 8 centimètres.

Si l'on songe que la diagnose du *S. sulcata* Bojer n'a été, en définitive, établie par M. Brown que d'après un seul échantillon un peu complet (les feuilles et l'inflorescence récoltées par Boivin et conservées dans l'Herbier du Muséum de Paris), on peut mettre en doute la valeur des bien faibles

différences relevées entre cet unique spécimen et les *S. canaliculata* de nos serres et de Mahilaka. M. Brown indique huit à neuf cannelures dans les *S. sulcata* de Paris et de Kew, au lieu de cinq à six, rarement plus, dans le *S. canaliculata.* Mais nous en comptons déjà sept sur certaines feuilles des pieds de ce *S. canaliculata* que nous avons examinées, et M. Brown dit bien lui-même qu'il peut y en avoir plus de six. Où est alors la différence? M. Brown reconnaît d'ailleurs, par exemple, à propos du *S. Stuckyi,* que ce nombre des cannelures n'est pas un caractère distinctif, car il varie avec l'âge de la feuille. Il est donc d'autant moins valable dans le cas présent qu'on ne connaît du *S. sulcata* tel que l'admet M. Brown que trois ou quatre feuilles en herbier.

M. Brown indique, d'autre part, des inflorescences de 12 à 23 centimètres pour le *S. sulcata,* tandis que la seule inflorescence de *S. canaliculata* qu'il ait vue n'avait que 5 à 9 centimètres. Mais nous avons dit que nos plantes de serre ont donné des grappes de 9 à 12 centimètres et que certaines inflorescences de Mahilaka, cueillies sur des pieds sauvages, ont une partie florale de 8 centimètres, ce qui correspond certainement à une longueur d'au moins 16 centimètres pour l'inflorescence totale. Nous notons encore que nos fleurs, par les dimensions du tube périanthique et des lobes, offrent plutôt les caractères attribués par M. Brown à son *S. sulcata* qu'au *S. canaliculata* qu'il a décrit d'après *une* inflorescence.

En plus de ces raisons basées sur la morphologie, nous avons fait allusion à des raisons d'ordre géographique.

Tout en reconnaissant que la patrie du *S. canaliculata* type est inconnue, M. Brown, qui ramène à ce *S. canaliculata* le *S. Schimperi* Baker récolté par Stace au Somaliland, admet par là l'indigénat de l'espèce au pays des Somalis. La patrie du *S. sulcata* serait plutôt, par contre, selon lui, les Comores et l'Afrique du Sud, car M. Brown reproduit les notes des deux étiquettes des deux spécimens de Kew et de Paris. L'étiquette de Kew porterait : «Littoral oriental de l'Afrique du Sud, Bojer»; et celle du Muséum de Paris : «Comores, Mayotte, bord de la mer à Pamanzi, Boivin, 3070».

Mais M. Stapf, dans sa lettre de 1921, nous faisait la remarque que l'indication de l'Herbier de Kew transcrite par M. Brown n'est pas de l'écriture de Bojer; il ne faut donc pas y attacher une trop grande importance. Quant à l'annotation de l'Herbier du Muséum de Paris, celle que nous avons relevée nous-même autrefois sur l'étiquette accompagnant l'échantillon de Boivin est exactement : «N° 3070. Bords de la mer à Pamanzi, à la Grande Terre, à Pahoueni, dans le Sud-Mayotte».

Si nous retenons surtout cette dernière note, prise par Boivin au cours de son voyage (1847-1852) et d'incontestable authenticité, nous voyons que le *S. sulcata* Bojer qui a servi à la description de M. Brown provient des Comores.

Or, d'après M. Perrier de la Bâthie, le *votoposa*, tout en étant commun à Mahilaka, y est bien localisé et a les allures d'une plante introduite.

Deux hypothèses sont dès lors possibles, étant donné que Mahilaka, au fond de la baie d'Ampasindava, a été jadis, sur la côte Nord-Ouest, un des points de débarquement des Comoriens et des Arabes.

Ou bien la plante est indigène aux Comores, et ce seraient les Comoriens ou les Arabes qui l'auraient apportée de là à Mahilaka.

Ou bien la plante est africaine — ce qui est plus probable, et ce qui contribuerait à confirmer l'indigénat admis par M. Brown au Somaliland — et ce seraient les Arabes qui l'auraient apportée de la côte orientale d'Afrique aux Comores et à Mahilaka, où ils ont habité [1].

Mais, dans l'une et l'autre de ces deux hypothèses, il y a entre la Sansevière des Comores et celle de Mahilaka un lien, en quelque sorte historique étroit qui est certainement un nouvel et sérieux argument en faveur de l'identité de ces deux plantes séparées par M. Brown d'après de très minimes caractères que nous avons vu être très discutables.

Conformément, du reste, aux conventions adoptées en nomenclature botanique, le nom qui doit être conservé semble être celui de *S. canaliculata*, puisque Carrière, en le donnant, en 1861, l'accompagna d'une description, bien succincte il est vrai, mais qui néanmoins caractérise les feuilles, alors que le *S. sulcata* Bojer resta jusqu'à 1875 — sinon même jusqu'en 1898, puisque Baker établissait en 1875 une synonymie erronée — une espèce nominale.

Sansevieria Stuckyi. — Nous avons dit plus haut que, parmi les Sansevières qui viennent de fleurir au Jardin botanique de Marseille, sont des plantes depuis longtemps étiquetées *S. cylindrica*, mais qui seraient plus probablement le *S. Stuckyi*.

Les inflorescences de ce *S. Stuckyi* n'ont jamais, croyons-nous, été vues. M. Brown, en 1915, dit que la plante n'a jamais fleuri dans les serres de Kew et ajoute que, d'après les renseignements qu'il a reçus en 1910 du Natal, un pied envoyé dès 1892 de Zanzibar par le Dr Murray au Jardin botanique de Durban n'avait pas davantage, à cette époque, donné de fleurs, depuis dix-huit ans qu'il était introduit au Jardin.

Puisqu'il n'y a pas ainsi, jusqu'à présent, à notre connaissance, de description de ces inflorescences, nous basons la détermination des plantes de nos serres sur l'absolue ressemblance que présentent leurs feuilles avec

[1] Rappelons que la côte N.-O. de Madagascar a été fréquentée de temps immémorial par les Arabes. Lorsque Tristan da Cunha visita cette côte en 1506, il y avait, dans les baies de cette côte, des villes arabes très populeuses, dont les vestiges subsistent encore aujourd'hui, et on retrouve notamment de ces ruines à Mahilaka.

une feuille de *S. Stuckyi* des serres du Muséum d'histoire naturelle de Paris que M. Bois a eu l'amabilité de nous envoyer.

Dans les deux cas, ces feuilles cylindriques présentent les mêmes cannelures et le même sillon ventral, qui s'élargit dans la région terminale, sa profondeur, sur toute la longueur de la feuille, variant seulement un peu suivant l'âge de cette feuille et s'accentuant surtout dans les feuilles très âgées qui commencent à se dessécher [1]. Dans les deux cas encore, c'est la même teinte vert pâle, avec toutefois de nombreuses bandes transversales d'un vert plus foncé. Enfin, dans nos spécimens comme dans la feuille du Muséum, on remarque souvent, au moins sur les feuilles jeunes, à une petite distance du sommet, et sur quelques centimètres de longueur, un léger rétrécissement qui disparaît sur les feuilles plus vieilles. Sur le rhizome, toutes ces feuilles sont isolées, et non groupées comme dans le *S. cylindrica*.

Les inflorescences apparues cette année sur les deux touffes qui ont les feuilles les plus longues et les plus grosses ont, au total, 30 centimètres environ de longueur. L'axe est nu sur 16 centimètres environ, et l'ampleur de la partie florifère est due surtout à la très grande longueur des fleurs, qui, groupées sur un axe de 6 à 7 centimètres seulement, ont un tube périanthique de 10 centimètres sur 3,5 millimètres, et des lobes linéaires de 4 centimètres sur 4 millimètres. Le tube du périanthe est rose vif; les lobes sont blancs, avec, extérieurement, une ligne rose médiane. Les étamines sont sensiblement de même longueur que les lobes dressés; le style dépasse longuement les anthères.

Les inflorescences du *S. cylindrica* sont des grappes de 60 centimètres à 1 mètre de longueur, dont les fleurs ont un tube périanthique de 16 à 25 millimètres de longueur et des lobes de 16 à 18 millimètres. Il n'y a donc aucune confusion possible avec la plante que nous venons de décrire, et qui, par la longueur de ses fleurs, se rapproche plutôt des *S. Kirkii* et *S. longiflora*, qui toutefois sont à feuilles planes.

[1] Ce qui prouve qu'il ne faut pas trop strictement comparer les profondeurs du sillon des feuilles vivantes et des feuilles conservées en herbier, non plus que l'angle de ce sillon ventral.